

Enjeu 2 : ACCOMPAGNER

ORIENTATION 4. ASSURER UN ENVIRONNEMENT SAIN, VALORISANT ET MOBILISANT			
Axes d'intervention	Objectifs de résultat	Indicateurs	Cibles
4.1 Prévention, détection et soutien quant à la santé des étudiants et du personnel	Mobilisation entourant la question de la santé des étudiants et des employés	(1) Indice de santé auprès des employés, par l'enquête « Cégep en santé » (2) Indice de santé auprès des étudiants, par le sondage institutionnel de satisfaction	(1) Prendre la mesure en 2021 et assurer une progression (2) Prendre la mesure en 2021 et assurer une progression
4.2 Valorisation d'un milieu de vie sain et sécuritaire pour les étudiants et le personnel	Perception d'un milieu de vie sain et sécuritaire par les membres de la communauté collégiale	(1) Indice d'un milieu de vie sain et sécuritaire auprès des employés, par l'enquête « Cégep en santé » ⁴⁶ (2) Indice d'un milieu de vie sain et sécuritaire auprès des étudiants, par le sondage institutionnel de satisfaction (3) Certification Cégep en santé	(1) Prendre la mesure en 2021 et assurer une progression (2) Prendre la mesure en 2021 et assurer une progression (3) Maintenir le niveau Élite de la certification Cégep en santé jusqu'en 2024
4.3 Reconnaissance de la qualité des programmes d'études	Satisfaction quant à la qualité des études à Édouard-Montpetit	(1) Indice de satisfaction et de référencement au cégep Édouard-Montpetit par le sondage institutionnel de satisfaction auprès des étudiants (2) Recension du nombre d'initiatives visant à vérifier auprès des partenaires ciblés l'appréciation de nos programmes (3) Taux de satisfaction auprès des partenaires ciblés ⁴⁷	(1) Maintien des résultats positifs (2) Mise en place ou consolidation d'au moins 1 initiative par programme à l'enseignement régulier d'ici juin 2024 (3a) Taux de satisfaction égal ou supérieur à 80 % par programme, selon les évaluations de programme à l'enseignement régulier (3b) Taux de satisfaction égal ou supérieur à 80 % à la formation continue
4.4 Engagement et développement professionnel du personnel	Perception d'un milieu de vie engageant pour les employés et soutien au développement des compétences du personnel	(1) Taux de participation du personnel aux activités de perfectionnement institutionnel et individuel (2) Indice d'engagement des employés par l'enquête « Cégep en santé » (3) Taux de satisfaction des employés, par l'enquête « Cégep en santé » ⁴⁸	(1) Prendre la mesure en 2018-2019 et assurer un maintien ou une progression (2) Taux de satisfaction égal ou supérieur à 80 % (3) Taux de satisfaction égal ou supérieur à 80 %
4.5 Valorisation des expertises et de l'engagement dans la communauté	Reconnaissance et rayonnement des expertises et de l'engagement dans la communauté	(1) Présence dans les médias et portée médiatique des différentes actions de communication du Cégep (moyens traditionnels et médias sociaux) (2) Nombre d'initiatives institutionnelles de reconnaissance des expertises, de l'engagement et des réalisations personnelles	(1) Prendre la mesure pour 2018-2019 et augmentation globale de 1 % par année, soit 5 % sur 5 ans de : (1a) nombre de communiqués émis (1b) nombre de nouvelles et d'articles dans les médias traditionnels et sur les médias sociaux (1c) nombre d'abonnés Facebook de la page du Cégep (1d) nombre d'abonnés Facebook de la page de l'ÉNA (1e) nombre d'abonnés Instagram de la page du Cégep (1f) nombre d'abonnés Instagram de la page de l'ÉNA (1g) nombre d'abonnés LinkedIn de la page du Cégep (1h) mise en ligne en 2019-2020 du nouveau compte LinkedIn de l'ÉNA et augmentation du nombre d'abonnés de 1 % par année, soit 4 % sur 4 ans (2) Mise en ligne en 2018-2019 du tableau d'honneur sur le site du Cégep et : (2a) augmentation du nombre de personnes inscrites au tableau d'honneur année après année (2b) augmentation du nombre d'initiatives faisant la promotion du tableau d'honneur année après année

46 L'indice d'un milieu de vie sain et sécuritaire est associé au taux de satisfaction au travail.

47 À la formation régulière, les partenaires ciblés réfèrent aux employeurs qui accueillent des stagiaires ou des finissants des programmes techniques du Cégep.

À la formation continue, les partenaires ciblés réfèrent aux entreprises qui font appel aux services aux entreprises pour des formations non créditées.

48 Le taux de satisfaction des employés est déterminé par le niveau d'appréciation du soutien offert pour l'accompagnement et le développement professionnel.